

3ème TYPE
SAS au capital de 24000€
Siège social : 9 CLOS DES BUCHES, 23 RUE DE LA ROUBINE 34130 MAUGUIO
900 277 997 R.C.S MONTPELLIER

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{er} DECEMBRE 2025**

L'an 2025,
Le 1^{er} Décembre,
A 13 heures 5 minutes,

La Société 3EME TYPE, , société par actions simplifiée au capital de 24 000€, immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro : **900 277 997**, est réunie pour une Assemblée Générale Extraordinaire, au 75 place Jean Paul Sartre 34400 LUNEL d'un commun accord et sans formalité préalable.

Sont présents :

- M. Benjamin BENDIMA possédant 14 000 actions, soit 58,33% du capital
- M. Bryan GADO possédant 4 000 actions, soit 16,67% du capital

Représentant à eux deux 75% du capital de la société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Benjamin BENDIMA, Président de la SAS

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :
Transfert du siège social et Modification corrélative des statuts

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

3ème TYPE

SAS au capital de 24000€

Siège social : 9 CLOS DES BUCHES, 23 RUE DE LA ROUBINE 34130 MAUGUIO
900 277 997 R.C.S MONTPELLIER

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{er} DECEMBRE 2025**

RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social du 23 rue de la Roubine, 9 enclos des Bûches, 34130 MAUGUIO **au 75 Place Jean Paul SARTRE, 34400 LUNEL**, et ce à compter de ce jour.

En conséquence, l'Assemblée Générale modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 : Siège social - R.C.S.

Le siège social est fixé à **75 place Jean Paul SARTRE 34 400 LUNEL** .

Le reste de l'article demeure inchangé.

LA GERANCE

